

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Stationnement provisoire sur la Place du Marché

Après la prise en compte de remarques et observations portées à sa connaissance, l'exécutif imérien a décidé, à titre exceptionnel, de rouvrir une partie de la Place du Marché au stationnement de véhicules, ceci afin de compenser les places de parc rendues indisponibles en raison des travaux d'infrastructures entrepris par les Services techniques à la rue de la Cure. Cette mesure provisoire demeurera appliquée jusqu'au moment où la Place du Marché retrouvera le visage qui est habituellement le sien entre la Foire d'automne, programmée cette année vendredi 2 octobre 2015, et la Foire de printemps.

Saint-Imier, vendredi 4 septembre 2015
(cm)